

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE SAINT-PAUL-LA-COSTE

### COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 juillet 2022

**Personnes présentes** : Adrien Chapon, Edith Glardon, Christian Foulc, Jean Pierre Marca, Philippe Boulze, Frédéric Sylvain, Nathalie Pichon, Muriel Roudil,

**Personnes absentes excusées** : Pristina Séguier ; Tristan Breem ; Bastien Roquier: *procuration de vote donnée à Christian Foulc*

**Secrétaire de Séance** : Edith Glardon

#### CONSEIL MUNICIPAL : ouverture de la séance à 20h30 :

##### L'ordre du jour :

- Délibération : Présentation du rapport d'analyses des offres concernant l'accord cadre à bon de commande 2022-2025 pour travaux de voirie communale et attribution du marché.
- Nouveaux usages à Saint Paul La Coste : démarche de développement au sein du village (Présentation : Jean Christophe Marchal et Olivier Charbonnier).
- Présentation des quatre commissions (Sentier d'interprétation, Consom'Action, Vie citoyenne, Infrastructure) avec Caroline Pieyre et Antoine Mercier
- Organisation d'une réunion publique en septembre 2022
- Questions diverses.

##### Le Conseil est ouvert à 20h30.

Délibération est prise concernant l'accord cadre à bon de commande 2022-2025 pour travaux de voirie communale : concernant l'appel d'offre lancé par l'entreprise AMEVIA.

Le Maire propose de valider l'accord cadre à bon de commande 2022-2025 concernant l'appel d'offre lancé par l'entreprise AMEVIA, l'entreprise adjudicataire Michel TP.

**Délibération votée à l'unanimité du conseil : 9 voix (8 présents + la procuration donnée à Christian Foulc pour Bastien Roquier).**

##### Présentation de Jean Christophe Marchal de l'Atelier Dimension Nature et Olivier Charbonnier du Groupe Interface.

Les deux intervenants se proposent de contribuer à la dynamique engagée depuis deux ans en initiant une démarche sur quatre temps :

**Temps 0** : Présentation au conseil municipal de la démarche et de l'approche globale d'un développement rural.

**Temps 1** : Recueil des projets, idées et envies ainsi que les problématiques et difficultés rencontrées. auprès des élus et d'une dizaine d'habitants (Juin/déc. 2022).

**Temps 2** : Exposition des prospectives et des perspectives potentielles (esquisses, photos, verbatims, infographies et autres) (Avril 2023).

**Temps 3** : Développement et accompagnement des projets et des expérimentations (Mai/août 2023) Chacun de ces temps fera l'objet d'un cadrage en amont et d'une restitution en aval au Conseil municipal.

Les intervenants détaillent ensuite chaque temps, avec la méthodologie associée, à l'image de ce qu'ils feront face aux habitants de la commune lors d'une réunion publique prévue pour la rentrée.

##### Présentation de Caroline Pieyre et Antoine Mercier :

Les deux volontaires du service civique font le bilan des premières semaines depuis leur arrivée le 17 juin.

Outre leur participation au réseau de distribution alimentaire local (Opération « Petites cagettes » avec Thomas Beaugé du CSC Cendras) et aux événements de l'été, ils sont allés au contact des élus et des habitants, avec qui ils ont partagé histoires, expériences et actions à Saint-Paul-la-Coste, pour entamer une réflexion préliminaire sur les actions envisageables à la rentrée.

**En premier lieu, création d'équipes constituées en commissions dédiées à différents thèmes** (à l'image de la commission existante « Sécurité civile » dédiée au thème du Plan Communal de Sauvegarde).

Ces commissions regrouperont des habitants volontaires, des Elus et des partenaires qui veulent faire émerger des nouvelles pratiques et nouveaux modes de coopération en milieu rural proche d'une ville moyenne.

Ces thèmes sont « Consom'Action », « Sentier d'interprétation », « Vie citoyenne » et « Infrastructures » .

### **Le thème « Consom'Action »**

Imaginez votre consommation de demain à Saint-Paul-la-Coste.

Réflexion menée auprès des habitants :

Leurs attentes ;

Leurs besoins.

Réflexions sur les nouveaux usages :

Réutilisation des friches agricoles ou naturelles avec des propriétaires volontaires.

Opération « Petites cagettes » :

Premières cagettes distribuées auprès de 5 foyers chaque 3 et 4 du mois.

Connaissance et prise de conscience des producteurs locaux existants :

- Recensement des productions Saint-Paulains ;
- Communication aux habitants.

Trier et revaloriser nos déchets :

- Réflexion sur la gestion des déchets ;
- Compostage.

Caroline et Antoine continuent à soutenir Thomas Baugé dans sa démarche afin d'organiser au mieux son projet. Une première distribution de cagettes a eu le 22 Juillet, occasion pour eux de faire un premier retour d'expérience pour identifier les points d'amélioration.

### **Le thème « Sentier d'interprétation »**

Le sentier : miroir de Saint-Paul-la-Coste, ses richesses historiques et naturelles.

Son point de départ : l'Église :

Parking et sanitaires ;

Borne de recharge pour vélos électriques ;

Point d'information et sa frise chronologique, sensibilisant sur la biodiversité et l'histoire communale.

Point d'étape 1 : la place du Temple :

Réflexion autour du rôle et de l'organisation des Terrasses de Saint-Paul et de l'aire de bivouac Ciel Etoilé.

Point d'étape 2 : le pont du Moulinas :

Espace scénographié.

Point d'arrivée : la chapelle de Mandajors :

Réflexion pour une Maison Relais de Randonnée

Tout au long du parcours :

Valoriser tout site portant un intérêt historique, naturel et culturel par une signalétique continue et pertinente ;

Proposer des solutions d'accueil et/ou d'hébergement par des habitants.

Dans le cadre de cette commission, nos deux volontaires auront à collecter et organiser les données historiques et naturelles mises à leur disposition auprès des référents identifiés et partenaires, pour la mise en œuvre du sentier d'interprétation.

Claudine Larguier et Marieline Monteiller les ont accompagnés pour explorer divers parcours de randonnée autour du hameau de l'église et du Cayla et ils ont déjà commencé un premier travail de lecture et de compréhension quant à l'histoire de Saint-Paul-la-Coste.

## **Le thème « Vie citoyenne »**

Réflexion sur le cadre de vie et la santé : se réappropriier et aménager nos lieux de vie.

Quels nouveaux usages?

Ouverture et écoute des porteuses et porteurs d'idées ;

Animations et expositions culturelles, associatives et festives ;

Projets portés sur la réflexion d'ensemble du village et l'articulation entre les entités :

Les Terrasses de Saint-Paul, la salle polyvalente, la place du Village et de la future aire de bivouac Ciel Etoilé ;

Réflexion sur la permanence des services médicaux et paramédicaux.

## **Le thème « Infrastructures »**

Penser et coordonner de nouveaux aménagements

Qu'entendons-nous par infrastructures ?

Réseaux d'approvisionnement en eau et traitement eaux usées ;

Réseaux d'approvisionnement en énergie ;

Réseaux de télécommunication ;

Voirie et signalisation routière ;

Ponts ;

Eclairage public ;

Forêts, zones protégées ;

Cimetières ;

Infrastructures à caractère économique ;

Infrastructures de loisirs ;

Infrastructures marchandes à caractère social.

Quels sont les principes qui régissent le fonctionnement des infrastructures communales ?

Continuité du service public ;

Egalité des usagers devant le service public ;

Mutabilité du service public ;

Efficacité et efficience.

Quel est le champ de la gestion de ces infrastructures ?

Recensement des besoins et élaboration de plans et de programmes opérationnels (Plans de prévention de l'environnement, programme d'entretien des voiries) ;

Lancement de projets de réduction de consommation, d'optimisation de l'éclairage public et de développement des énergies renouvelables avec le support de la mission « Transition énergétique » du SHVC ;

Pilotage stratégique des moyens d'exploitation (règlements de voirie, d'assainissement...);

Planification des programmes d'investissement et d'entretien des infrastructures ;

Evaluation des actifs, études de cycle de vie des actifs et études d'adéquation des fonds de réserve ;

Formalisation des règles de renouvellement et de rénovation ;

Recherche d'aides au financement ;

Conduite d'études d'impacts environnementaux ;

Exploitation des données cadastrales et d'urbanisme ;

Elaboration de projets et pré-études de faisabilité ;

Conduite de travaux de géologie et de reconnaissance des sols géotechnique, hydraulique ;

Recensement des modes de gestion (Gestion directe, Gestion déléguée, Concession, Affermage, Régie) avec identification des contraintes et avantages ;

Coordination de la concertation avec les EPCI auxquels ont été éventuellement transférées les compétences propres à certaines infrastructures (Agglo, SHVC, etc.) ;

Coordination de la concertation avec les opérateurs externes en charge exploitation, entretien et maintenance (Enedis, Orange, Veolia, etc.) ;

Direction des travaux de construction d'ouvrages et d'entretien préventif ;

Charges d'entretien sur et autour de ces infrastructures (i.e. fauchage et entretien des abords routiers) ;

Cartographies et documentation ;

Mesure du service rendu, consommations et indicateurs qualité ;

Accès prioritaire à certains réseaux pour les personnes fragiles (en liaison avec « Vie Citoyenne ») : exemple patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour (soit plus de 20h/24 sous respirateur artificiel) et enfants sous nutrition parentérale, dits patients à haut risque vital qui bénéficient d'un service d'information particulier de la part du réseau de distribution électrique.

Les aspects liés à la protection et à la sauvegarde de ces infrastructures (Comment évaluer les vulnérabilités et les risques ? Que faire et qui contacter en situation de crise ou d'événement climatique grave ? Que faire pour limiter l'impact de ces événements ?) restent dans le champ de la commission en charge du Plan Communal de Sauvegarde qui travaillera en liaison avec la commission « Infrastructures » sur ces thèmes.

Quelles sont les actions prioritaires dans le cadre de la commune ?

Amélioration de la voirie et suivi des gros travaux :

Relative au projet du sentier d'interprétation,

Mise en sécurité du cheminement piéton par rapport à la route départementale,

Signalisation et numéros de voirie,

Réseaux secs (EDF et téléphone) ;

Réflexion sur l'énergie :

Isolation énergétique,

Réflexion pour une micro-centrale électrique ;

Gestion de l'environnement :

Gestion forestière,

Gestion de la ressource en eau.

### **Des projets seront lancés dans le cadre de ces différents thèmes pour lesquels les commissions joueront le rôle de comités de pilotage.**

Ces projets constitueront les volets d'un projet global, à l'échelle communale, en raison des diverses interrelations existantes entre les thèmes. Pour illustrer cette transversalité, songeons à la préparation de la fête de la châtaigne : elle est du ressort de « Consom'Action » et de « Vie citoyenne » ;

### **A l'issue de la présentation, Caroline et Antoine communiquent un lot de documents qui devra être distribué selon le mode opératoire habituel :**

- Un support pour un sondage sur les attentes des habitants relatives aux thèmes abordés par les commissions.

- Une fiche de synthèse présentant les quatre nouvelles commissions.

Chaque lot sera accompagné d'une lettre dont le projet est établi :

*Madame, Monsieur*

*Vous trouverez ci-joint à ce courrier, émis par Caroline et Antoine, volontaires du service civique agissant aujourd'hui dans le cadre de la municipalité de Saint-Paul-la-Coste, deux feuilles :*

*La première est une fiche de synthèse vous présentant les quatre nouvelles commissions que la municipalité se propose de constituer pour piloter les futurs projets dans les domaines « Consom'Action », « Sentier d'interprétation », « Vie citoyenne » et « Infrastructures » ;*

*La seconde est un sondage qui vous permettra d'exprimer vos attentes relatives aux thèmes abordés par ces commissions. Vous pourrez participer à ce sondage en répondant sur papier ou par Internet (voir lien et flash code).*

*Vous remerciant pour votre implication, nous prions d'agréer nos sincères salutations.*

*Le Conseil Municipal*

*Antoine Mercier & Caroline Pieyre*

### **Organisation d'une réunion publique en septembre**

Sur la base de ce qui vient d'être dit, cette réunion aura pour objectif de rappeler aux habitants de la commune le cadre général des actions qui vont poursuivre le programme pour lequel l'actuelle équipe municipale a été élue en mars 2020.

A cette occasion, Jean-Christophe et Olivier présenteront le cadre général méthodologique de l'opération, puis nos deux volontaires du service civique, Caroline et Antoine, intervenant avec le support de l'association Insite, feront le point sur leur action.

La date de la réunion est fixée au 30 septembre.

### **Monsieur le Maire lève la séance à 23h 15**

Pour nous, Mairie de la commune de Saint-Paul-la-Coste

Pour être affiché le 05/08/2022 à la porte de la Mairie

conformément à l'article L.2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

A Saint-Paul-la-Coste le 01/07/2022